



Formation
Servir le bien commun

RAPPORT ANNUEL



Je vote pour une
alimentation suffisante,
saine et durable !

Je dis OUI aux solutions
agroécologiques !



2021

CHEZ NOUS



RAPPORT ANNUEL

2021 CHEZ NOUS

SOMMAIRE

Présentation d'Inades-Formation Togo	06
Remerciement à nos Partenaires	07
Sigles et abréviations	08
Mot du PCA	09
Avant-propos	10
Les chiffres clés	10
Promotion de l'agriculture familiale	11
Microfinance communautaire	14
Résilience au changement climatique	15
Gouvernance locale inclusive	18
Plaidoyer	22
Publications	25
Etudes thématiques	27
Participation à la vie des réseaux	29
Prestations	30
Vie associative	32
Annexes	34
FONDAFRICA	39
Fiche d'engagement au FONDAFRICA	40
Fiche d'évaluation et de suivi du rapport d'activités	41

Présentation d’Inades-Formation Togo

Réseau Inades-Formation

Une ONG panafricaine de développement, spécialisée dans la formation et l’appui-accompagnement. Elle est présente dans 10 pays africains avec son Secrétariat Général à Abidjan (Côte d’Ivoire).

Inades-Formation Togo

Est créé en 1972 et reconnu comme une Association Nationale sous le N° 0284/MISD-SG-DAPSC-DSC le 26 février 2004. Il dispose d’une Assemblée Générale composée de cinquante-quatre (54) membres et d’un Conseil d’Administration de sept (07) membres.

Notre mission

Travailler à la promotion économique et sociale des populations en accordant une importance toute particulière à leur participation libre et responsable à la transformation de leurs sociétés.

Nos champs d’action

1. Systèmes alimentaires basés sur l’agriculture familiale ;
2. Microfinance Communautaire ;
3. Décentralisation et Gouvernance Inclusive ;
4. Gestion Durable des Ressources Naturelles/ Changement Climatique.

Nos publics cibles

Monde rural et agricole (exploitants agricoles, transformateurs, commerçants et leurs organisations); Organisations de la Société Civile ; Collectivités territoriales ; Personnes Handicapées ; Comité de Développement à la Base.

Notre approche d’intervention

Stimulation et Accompagnement des Alternatives de Développement au service du bien commun (SAADEV).

Nos domaines d’expertise

Gestion des exploitations agricoles, entrepreneuriat agricole, environnement et gestion durable des ressources naturelles, agroécologie, éducation citoyenne et civique, diagnostics participatifs et organisationnels, organisation du monde rural, éducation financière, pédagogie des adultes, planification et gestion du développement local, suivi-évaluation, capitalisation des expériences, production de matériel pédagogique, communication.

La symbolique de notre logo

Le logo est de forme rectangulaire, presque un carré. Il est composé du nom de l’institution et d’une image symbolique, un lézard à deux têtes, encadré de part et d’autre (à gauche et à droite) de deux barres verticales, parallèles, égales en hauteur comme en largeur. L’image du logo, est un symbole Dogon (Mali), représentant un lézard à deux têtes. Une tête est tournée vers le passé et l’autre vers l’avenir. Mais il y a un seul ventre qui digère le passé et le présent pour façonner l’avenir.

Avec les deux barres verticales encadrant le lézard à deux têtes, le logo d’Inades-Formation est un symbole de la vie et de la tradition vivante. Le progrès n’est pas rupture totale ; l’étape nouvelle n’est pas commencement absolu. Chaque étape enrichit la précédente, le présent s’inspirant des expériences du passé et de la vision d’un futur de mieux vivre ensemble.

Situation géographique

Avenue de la Chance, Bretelle de Bè klikamé | 7 BP : 12472 Lomé 7 | Carrefour GTA, non loin de Prudential Beneficial Life Insurance.



VOTRE PRÉSENCE À NOS CÔTÉS FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE



**MERCI
INFINIMENT**

Sigles et Abréviations

ABDH	: Approche Basée sur les Droits Humains
AE2D	: Action Environnementale pour le Développement Durable
AGO	: Assemblée Générale Ordinaire
AGR	: Activité Génératrice de Revenu
ASTM	: Action Solidarité Tiers Monde
AT	: Agent Technique
AVE&C	: Association Villageoise d'Epargne et de Crédit
BN	: Bureau National
CADR	: Centre d'Action pour le Développement Rural
CBM	: Christian Blinden Mission
CCD	: Comité Cantonal de Développement
CCNAF	: Comités nationaux d'Agriculture Familiale
CDB	: Comité de Développement à la Base
CdP	: Chargé de Programme
CDQ	: Comité de Développement de Quartier
CILAC	: Cercles d'Innovateurs Locaux et d'Apprentissage Communautaire
CNCE-PAN	: Comité National de Coordination de l'Elaboration du Plan d'Action National
CoopNOA	: Coopérative NOA
COPAGEN	: Coalition pour la Protection du patrimoine Génétique Africain
COSCREMA	: Collectif des Organisations de la Société civile de la Région Maritime
CPDI	: Communautés Partenaires pour un Développement Inclusif
CRCC	: Communautés Résilientes au Changement Climatique
DCEQS	: Dispositif de contrôle endogène de la qualité des semences par les paysans
DNUAF	: Décennie des Nations Unies pour l'Agriculture Familiale
ESP	: Entreprenariat semencier paysan
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FONGTO	: Fédération des ONG du Togo
FONSDEV	: Fonds de solidarité pour le développement
Inades-Formation	: Institut Africain pour le Développement Economique et Social-Centre Africain de Formation
JPR	: Jeunesse Pionnière Rurale
MERF	: Ministère de l'Environnement et des Ressources Forestières
OP	: Organisations Paysannes
ONG	: Organisation non Gouvernementale
PADAF	: Programme d'appui au développement de l'agriculture familiale.
PAEIJ-SP	: Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les secteurs porteurs
PAGoL	: Programme d'Appui à la Gouvernance Locale
PAN	: Plan d'Action National
PAQ	: Paysans Agent de Qualité
PATARRC	: Programme d'appui à la transition Agroécologique et au Renforcement de la Résilience au Changement Climatique
PCA	: Président du Conseil d'Administration
PDC	: Plan de développement communal
PEG	: Primo Entrepreneur en Groupement
PEI	: Primo Entrepreneur Individuel
PIAC	: Promotion des alternatives aux intrants chimiques
PNAFAT	: Plateforme Nationale de Promotion de l'Agriculture Familiale au Togo
PRAFARE	: Plateformes Régionales de Promotion de l'Agriculture Familiale et de Restauration des Ecosystèmes
RAFIA	: Recherche, Appui et Formation aux Initiatives d'Auto-développement
RéNAAT	: Réseau National des Acteurs de l'Agroécologie du Togo
SNE	: Synergie Nationale d'Engagement
VL	: Volontaires locaux

MOT DU PCA



Chers partenaires,

« Il n'est aucune chose qui aille plus vite que les années ». Hier encore nous étions en 2021 et aujourd'hui, nous voici déjà en 2022. Nous saluons cette nouvelle année qui vieillit notre collaboration sans vieillir notre cœur et vous la souhaitons heureuse et prospère.

Inades-Formation Togo a exercé au cours de cette année dans un climat plutôt bon enfant que ce soit sur le plan politique qu'institutionnel. Sur le plan sanitaire, la pandémie liée au coronavirus n'a pas encore dit son dernier mot. « Variant », « Etat d'urgence » ou encore « restrictions » sont des mots qu'on aurait souhaités oublier. Mais hélas ! Toutefois, nous nous réjouissons de la régression constatée dans les cas de contamination et invitons nos compatriotes à plus d'efforts personnel et collectif pour freiner la propagation.

Les années passent mais nos valeurs restent les mêmes. Et c'est à cœur joie que nous avons continué à les défendre.

Nous avons donc en 2021, poursuivi nos interventions en faveur du développement des Systèmes alimentaires basés sur l'agriculture familiale, de la micro finance communautaire, de la résilience aux changements

climatiques et de la gouvernance inclusive.

La question du droit à une alimentation suffisante, saine et durable a fait l'objet du lancement de la « Campagne Conscience AlimenTERRE » avec pour message central, « L'Alimentation est un droit et manger un vote ! ». Elle vise à œuvrer pour une réduction de l'utilisation excessive des intrants chimiques de synthèse dans la production agricole et à la promotion des alternatives à travers l'agroécologie.

Seule une action concertée, réunissant les acteurs étatiques, les partenaires financiers, les producteurs, transformateurs, les consommateurs, les chercheurs, les médias, et autres protégera notre environnement et nous permettra de disposer d'aliments sains et durables.

Que notre optimisme soit contagieux !

La mobilisation pour la concrétisation de la Décennie des Nations-Unies pour l'Agriculture Familiale (DNUAF) a également marqué nos actions en 2021 à travers la Plateforme Nationale pour l'Agriculture Familiale (PNAFAT) au sein du Comité National de Coordination de l'Elaboration du Plan d'Action de la DNUAF au Togo

(CNCE/PAN-DNUAF) et dont le travail a abouti à la validation du Plan d'actions du Togo.

Toute notre gratitude aux partenaires pour leur accompagnement constant, à nos cibles pour leur ouverture d'esprit et capacité d'acceptation, aux associés pour leur collaboration, à l'équipe exécutive pour le travail abattu au quotidien auprès des populations.

En cette année 2022, notre institution va célébrer son jubilé d'or. D'ores et déjà, nous osons compter sur vous pour votre présence à nos côtés pour cette célébration.

Merci à toutes et à tous.

Boukari AYEISSAKI

Le Président du Conseil
d'Administration

AVANT-PROPOS

2021 chez nous, ainsi dénommé notre rapport d'activités annuel. Ce rapport présente les principaux résultats de nos interventions au cours de l'exercice 2021. Sept (07) projets ont été mis en œuvre et sont regroupés dans trois principaux programmes.

Le Programme d'Appui à l'Agriculture Familiale (PADAF) avec deux (02) projets : le projet d'accompagnement du repositionnement des vivres de souveraineté dans une dynamique de développement territorial pour une alimentation suffisante, saine et durable des populations au sud du Sahara financé par Misereor et le projet du renforcement de la filière « poudre de feuilles de moringa » par la mise en place d'un site pilote dans la région des Savanes financé par l'AFD ; qui d'ailleurs est arrivé à échéance cette année.

Le Programme d'Appui à la Gouvernance Locale (PAGoL) avec la mise en œuvre du projet Communautés Partenaires pour un Développement Inclusif dans les communes d'Agou1 et Agou2, financé par CBM.

Le Programme d'Appui à la Transition Agroécologique et au Renforcement de la Résilience Climatique (PATARRC) avec quatre (04) projets : il s'agit du projet de promotion des pratiques agroécologiques dans les cantons de Sissiak et Doukpergou, financé par Misereor ; du projet communautés résilientes aux changements climatiques (CRCC) dans les préfectures d'Agou et de Kpélé, financé par ASTM ; du projet de renforcement de la résilience des communautés locales par une gestion concertée et durable des écosystèmes forestiers et des terres, financé par l'Union Européenne et le projet d'appui à la transition agroécologique et promotion des droits humains dans la préfecture de Tchamba financé par ASTM.

Dans le présent rapport, vous découvrirez les actions menées par Inades-Formation Togo en matière de promotion de l'agriculture familiale, de la microfinance communautaire, du changement climatique et de la Gouvernance inclusive. Vous aurez également les échos de nos campagnes de plaidoyer, les conclusions de nos études thématiques, l'état de notre vie associative. Inades-Formation Togo ne travaille pas en autarcie. L'institution fait partie de certains réseaux et plateformes sur le plan national qu'international ; vous allez le découvrir. Aussi, serez-vous édifiés sur certains chiffres clés, témoignages et l'état des ressources mobilisées pour la réalisation de nos activités.

Ensemble avec vous, nos actions vont se poursuivre au service du bien commun et pour un "monde rural prospère et influent".

LES CHIFFRES CLÉS :



PROMOTION DE L'AGRICULTURE FAMILIALE

Repositionner les vivres de souveraineté pour une alimentation saine et durable



Céréale de fonio en vente au marché d'Agbonou à Atakpamé

Le projet de valorisation des vivres de souveraineté financé par MISEREOR a pour objectif de contribuer à la promotion des systèmes alimentaires basés sur l'Agriculture familiale pour une vie digne pour toutes et tous.

Il vise spécifiquement à améliorer durablement le niveau de productivité et de consommation des vivres de souveraineté dans les zones d'intervention ; à mettre en place et développer des mécanismes durables de gestion du marché et de consommation des produits alimentaires locaux ; à inciter les politiques publiques à prendre en compte la promotion des systèmes alimentaires basés sur l'agriculture familiale et des vivres de souveraineté en particulier.

Conservation du haricot avec des extraits de plante : le Cléome (*Cléome viscosa*)



Du haricot mélangé avec les feuilles de cléome pour le test

...je ne croyais pas que l'herbe pouvait détruire les insectes qui étaient un casse-tête pour nous !

Le niébé est une graine particulièrement sensible aux attaques d'insectes depuis le champ jusqu'au stockage après la récolte. Sa conservation à l'abri des ravageurs, des bruches en particulier a toujours constitué un défi majeur pour les producteurs. Les pertes occasionnées sont importantes et peuvent atteindre 100 % du stock des producteurs. Comme palliatif, ces derniers recourent aux insecticides chimiques qui malheureusement, entraînent des soucis de santé dont l'intoxication pendant la consommation. Des méthodes alternatives s'imposent donc, dans le système de protection des légumineuses à graines entreposées. Entre autres méthodes traditionnelles, il y a la plante dénommée cléome.

Des essais ont été menés avec les membres des CILACs de Iwassi et Démé, villages dans le canton de Hihéatro, préfecture de l'Amou pour appliquer cet intrant agroécologique dans la conservation du niébé et/ou du haricot commun après séchage et les résultats ont été concluants. Abama un producteur et membre de la coopérative Obéaba de Iwassi témoigne : « **Je ne croyais pas que l'herbe pouvait détruire les insectes qui étaient un casse-tête pour nous. Deux mois après avoir stocké le niébé avec le cléome, nous avons ouvert le sac et à notre grand étonnement les insectes étaient tous morts et les haricots, en bon état. Nous avons même effectué des tests de dégustation et de germination tout est normal** ».

Pour effectuer l'expérience, l'on a besoin du Haricot commun ou niébé bien séché, des feuilles du cléome et des sacs en PICS (Sacs à triple fond).

La conduite de l'expérience

Pour 50 Kg de grains du niébé ou haricot commun, l'on a besoin de 1 kg de feuilles de cléome. La première étape constitue la mise en sacs du niébé ou haricot commun dans les sacs de manière à faire des couches : pour 10 Kg de graine, mettre 200 g de feuilles du cléome. Les feuilles et les grains sont ainsi bien mélangés dans le sac à triple fond.

Après trois 3 à 4 mois, les feuilles du cléome se dessèchent, il faut y ajouter à nouveau 1 Kg de feuilles du cléome : c'est la deuxième étape. La dernière étape consiste à nouer les sacs un à un. Une fois les sacs bien attachés, aucun insecte présent dans les grains ne survit. Ils meurent par manque d'air et par l'effet du cléome.

Cette expérience a été conduite dans le cadre de la mise en œuvre du projet d'accompagnement du repositionnement des vivres de souveraineté dans une dynamique de développement territorial, qui prévoit au nombre des actions, **l'étude évaluation participative sur la mise en évidence des performances et avantages comparatifs liés aux intrants organiques locaux.**



Les semences paysannes au cœur des préoccupations d'Inades-Formation

Les politiques publiques agricoles en Afrique en général, tendent à négliger les semences paysannes et les produits locaux qui ont pourtant historiquement un ancrage sociétal. L'on assiste ainsi aujourd'hui à la perte de la biodiversité agricole, de la diversité alimentaire et à une tendance à l'uniformisation des habitudes alimentaires. Face à ces préoccupations, le défi reste la valorisation de ces semences paysannes à travers des stratégies appropriées. En atelier régional à Lomé, les bureaux nationaux de la Côte d'Ivoire, du Burkina Faso et du Togo et une délégation de la COPAGEN ont planché sur la question. Il s'agit de consolider les différentes initiatives du réseau en matière de valorisation des semences paysannes et d'envisager leur mise à échelle.

En effet, depuis 2017, Inades-Formation à travers le projet de promotion des Vivres de Souveraineté, financé par MISEREOR, accompagne des paysans pour une production quantitative et qualitative des semences paysannes. Et comme stratégie, l'Entreprenariat semencier paysan (ESP). L'ESP a pour objectif de rapprocher les semences de qualité des petits producteurs agricoles, rendre les prix des semences de qualité accessibles aux petits producteurs et faire de la production de semences une activité génératrice de revenus pour les

populations rurales. A cela s'ajoute la mise en place du Dispositif de contrôle endogène de la qualité des semences par les paysans (DCEQS) qui se veut un instrument pour garantir la qualité des semences paysannes produites.

Nous qualifions de semences paysannes, les semences qu'un agriculteur prélève dans sa récolte en vue d'un semis ultérieur ou celle acquise sur le marché local tant qu'elle est issue des initiatives paysannes.

Le travail sur les systèmes alimentaires basés sur l'agriculture familiale engagé par Inades-Formation, constitue un grand potentiel pour la conservation des variétés locales et la préservation des ressources naturelles et leur productivité pour les générations futures. A Yao Kopé dans la région des Plateaux, des initiatives ont été entreprises avec la mise en place des parcelles d'expérimentation des CILAC et des champs semenciers.

Ce travail contribue à renforcer l'auto-détermination et le contrôle politique, social et économique des populations sur les ressources productives et à réduire leur dépendance vis-à-vis des semences et intrants des multinationales.

Encadré: Nouvel emballage du fonio avec le “mode d’emploi”



Du fonio conditionné dans le paquet de 0,5 kg

Nouvel emballage, nouveau contenant, le paquet de fonio fait peau neuve !

Dans un environnement concurrentiel où les consommateurs sont de plus en plus exigeants, l'emballage ou encore le packaging occupe une place de choix et demeure un outil indispensable de communication. L'une des missions d'Inades-Formation Togo dans le cadre de la promotion des vivres de souveraineté est d'accompagner les organisations paysannes depuis la semence du fonio jusqu'à la vente en passant par sa transformation et son emballage.

Ainsi, l'emballage du fonio “Ovali” a fait peau neuve.

Le fonio est désormais emballé dans un sachet alimentaire en papier kraft à fermeture éclair, transparent, réutilisable et étanche à l'humidité. Ce nouvel emballage le protège des dommages qui peuvent être causés de l'extérieur, entre autres, le transport de l'unité de production au magasin ou encore à l'exposition dans les kiosques. En plus du sachet de 1kg existant, il a été également mis sur le marché, le paquet de 1/2kg.

L'étiquette a été également retouchée. Plus aérée, elle est maintenant adhésive et contient outre les informations obligatoires (l'origine, le numéro, les informations qui retracent le circuit du produit, les partenaires), de nouvelles informations dont la valeur nutritive et le mode de cuisson du fonio gras.

■ MICROFINANCE COMMUNAUTAIRE

Redynamisation des coopératives agricoles par les Groupes d'Épargne et de crédit (GEC)



Caisse d'épargne métallique à 3 clés : élément de sécurisation de l'épargne des membres

Cette expérience de redynamisation de coopérative agricole par les Groupes d'Épargne et de crédit (GEC) a été réalisée à Notsé, dans la préfecture de Haho avec la coopérative NOA en abrégé CoopNOA.

En effet, la coopérative NOA, est une coopérative agricole spécialisée dans la production céréalière (maïs, sorgho, riz, soja). Au fil des ans, il a été constaté une faible adhésion et une démotivation des adhérents. Une étude diagnostique réalisée avec l'appui financier de NOA France, a proposé des pistes de solutions de redynamisation, au rang desquelles, la promotion des GEC.

Nouveau départ pour la remobilisation des membres et le bon fonctionnement de la coopérative.

Au cours de l'année 2021, dix-huit (18) GEC ont été mis en place dans onze (11) villages avec un effectif de 440 adhérents dont 330 femmes. L'épargne en cours en la date du 30 novembre 2021 est de quatre millions cinq cent cinquante-quatre mille cent francs (4 554 100) F CFA. Pour donner la main aux bénéficiaires et garantir la pérennisation de l'action après le retrait d'Inades-Formation Togo, vingt-deux (22) volontaires locaux (VL) ont été identifiés et formés sur le processus de mise en place et de

supervision des GEC. Leur mission est de sensibiliser les membres des Organisations Paysannes, former les adhérents et groupes potentiels, superviser les groupes, collecter les données et aider les groupes à faire le partage.

La mise en place des GEC au sein de la CoopNOA a permis de renforcer la capacité financière des membres et de faciliter la remobilisation des adhérents. Grâce aux GEC, les membres se réunissent non seulement pour épargner et faire du crédit, mais aussi pour discuter des sujets de leur coopérative.

Pour rappel, un GEC est une forme de tontine améliorée destinée aux personnes à faible revenu. Il permet aux membres de mobiliser et de gérer leurs épargnes, de s'octroyer des crédits avec des intérêts aux membres et d'offrir une forme limitée d'assurance à travers une caisse de solidarité.

RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nécessité de la mise en place de « règles de gouvernance » localement adaptées pour restaurer les écosystèmes à Agou et Kpélé



Réalisation de bocage pour délimiter une parcelle de champ

Entre avril 2018 et août 2021, Inades-Formation Togo a exécuté, le projet intitulé : « **Communautés résilientes aux changements climatiques dans les préfectures d'Agou et de Kpélé au Togo** » avec l'appui financier de Action Solidarité Tiers Monde (ASTM). Comme son intitulé l'indique, le projet a été conçu pour contribuer au renforcement de la résilience des communautés face aux changements climatiques à travers le transfert de connaissances et le développement des technologies d'adaptation. Conformément au protocole d'accord entre les deux partenaires, le projet a fait l'objet d'une évaluation finale externe en septembre 2021. Ladite évaluation a porté sur toute la durée de sa mise en œuvre et sur toutes les actions réalisées.

Il en ressort un bilan globalement mitigé. Toutes les activités prévues ont été réalisées malgré les restrictions sur les déplacements et les rassemblements dans le cadre de la lutte contre le Covid 19. Cependant tous les extrants escomptés n'ont pas été obtenus, entraînant ainsi des progrès timides et fragiles vers l'atteinte des résultats et des objectifs poursuivis ; d'où la nécessité de poursuivre le projet en phase 2. Cette seconde phase viendra corriger les faiblesses constatées dans la première et impliquera davantage les élus locaux. C'est en substance, les conclusions de l'évaluation.

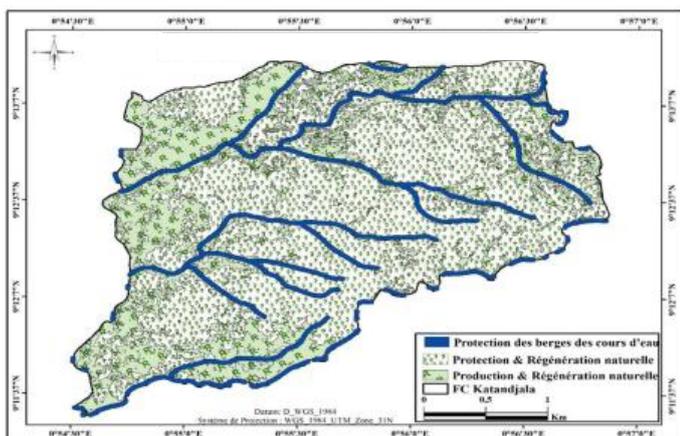
Spécifiquement, il est recommandé au partenaire technique, de se concentrer sur une zone non dispersée, car, « il ne sert à rien de "dispenser" ou de "saupoudrer" les actions et de gaspiller du temps et de l'énergie à les "visiter" », et de centrer l'appui-accompagnement des communautés sur la mise en place de « règles de gouvernance » localement adaptées ; lesquelles règles seront

définies par les autorités compétentes et assorties de mécanismes de contrôle de leur application. En cas de leur non-respect, des sanctions graduelles seront systématiquement appliquées.

Il s'avère aussi nécessaire de bien identifier tous les usagers et les ayants-droits puis les impliquer dans la formulation ou la définition des règles, y inclus les usagers intermittents (par exemple les transhumants). Toutes les couches, tous les âges devront être impliqués. A l'endroit des jeunes et des enfants, des actions attractives efficaces, à la fois instructives, édifiantes et ludiques seront développées. Cela implique de collaborer davantage avec les établissements scolaires et centres de formation agricole d'une part et de développer en temps opportun des initiatives ciblant les jeunes et les enfants, par exemple, des sessions de vacances utiles, des concours de jeux, de dessins, etc. La mission d'évaluation recommande également de promouvoir la création de forêts communautaires, à partir de reliques de forêts sacrées ou d'autres espaces dédiés, la gestion concertée des ressources en eau (par exemple autour d'une retenue d'eau ou d'un forage, etc.) et de miser sur la communication de masse pour sensibiliser les populations.

Sur la base de ces recommandations une feuille de route quinquennale a été élaborée afin de soutenir les actions de restauration des écosystèmes dans la zone. Il s'agit d'un engagement des deux communes du projet. Les principales actions envisagées dans le cadre de cette feuille de route sont le renforcement de la gestion concertée des ressources naturelles avec un accent sur la gouvernance environnementale ; la sensibilisation des populations sur les méfaits des feux de brousse, les causes et les effets des changements climatiques, etc.) ; la mise en place de forêts communautaires (y inclus des forêts galeries, des ceintures vertes pour certaines localités qui s'y prêtent, etc.) ; la promotion des reboisements privés ; la promotion de l'agroforesterie, des bonnes pratiques culturelles et des systèmes agro-sylvo-pastoraux ; la promotion d'activités génératrices de revenus (maraîchage, élevage de poules, de petits ruminants, pisciculture, apiculture, héliciculture, etc.) dans une logique de diversification des sources de revenu pour réduire l'incidence de la pauvreté dans la zone ; la création d'espaces verts et la valorisation du potentiel touristique.

La reconnaissance et l'immatriculation des forêts : Comment et quel intérêt pour la communauté ?



Forêt communautaire de Katandjala : orientations d'aménagement

Afin de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques, le Consortium d'ONG composé d'AVSF (chef de file), Inades-Formation Togo, JPR, RAFIA et AE2D, a bénéficié du financement de l'Union Européenne pour la réalisation du projet « Renforcement de la résilience des communautés locales par une gestion concertée et durable des écosystèmes forestiers et des terres » dans les régions septentrionales du Togo à savoir Savanes, Kara et Centrale. Ce projet exécuté de novembre 2019 à février 2022, a permis la création, la gestion durable, et la reconnaissance officielle de dix (10) forêts communautaires.

En quoi consiste l'attribution des forêts ?

L'attribution d'une forêt est le « processus par lequel l'administration en charge des forêts confie une forêt ou une portion du domaine forestier permanent de l'Etat à une communauté en vue de sa gestion conformément à une convention ». Il s'agit donc d'un acte d'attribution, établi par le ministère en charge de l'environnement et des ressources forestières et qui reconnaît le statut de forêt communautaire à une forêt. Elle constitue l'une des huit étapes importantes du processus de création d'une forêt communautaire.

Dans le cadre du présent projet, le processus a été conduit en s'inspirant du « Manuel de procédures, d'attribution et normes de gestion des forêts communautaires au Togo » élaboré en décembre 2019 par le MERF avec l'appui de la FAO. Ce manuel décrit en huit étapes, un processus participatif, impliquant largement tous les acteurs clés des communautés, les autorités locales et l'administration publique. Ces étapes sont relatives à l'information et

la sensibilisation, la constitution de l'entité juridique, la délimitation de la forêt communautaire, la réunion de concertation, la constitution du dossier, sa soumission, l'élaboration du PSG et de la convention ou charte définitive et la soumission, l'examen, l'approbation et la signature du PSG de la convention ou de la charte définitive.

Le projet a appuyé et accompagné la création de dix (10) forêts communautaires pour une superficie de plus de 5 000 hectares, contre une superficie initiale de 1932 ha.

« Une forêt communautaire est l'ensemble des formations naturelles et/ou artificielles localisées sur le domaine permanent de l'Etat ou sur des terres des communautés et des privés et dans lesquelles une gestion durable et communautaire des ressources floristiques et fauniques est mise en place conformément à une convention ou charte de gestion établie entre les communautés et l'administration forestière ».

Sur les (dix) 10, sept (07) ont déjà reçu leur accord provisoire de création, valable pour deux ans. Après ces deux années, une reconnaissance définitive pourra leur être accordée.

L'implication des communautés

Le processus est long et implique à toutes ses étapes, la communauté dans ses différentes composantes : chefferie locale, comités de développement (CVD, CCD, CDQ), exploitants, commerçants de bois, éleveurs, chasseurs... Les acteurs sont représentés dans les différents comités et autres groupes créés. Cette forte implication, vise à assurer une harmonisation de leurs intérêts et éviter les divergences sur la vocation de la forêt, bref, pour tirer un meilleur profit des forêts.

Quel intérêt pour une communauté de voir sa forêt immatriculée ?

Au-delà de la préservation de la biodiversité, une forêt reconnue comme communautaire, constitue un facteur de développement local. En effet, elle assure la sécurité alimentaire et sanitaire de ces communautés, à travers les espèces naturelles (plantes, racines, fruits, écorces, animaux...), mais aussi par les activités socio-économiques (apiculture, héliiculture, myciculture, écotourisme), mais aussi, la collecte, la transformation des produits forestiers non ligneux (karité, néré, ...) et qui peuvent y être développées, en toute légalité par ces communautés. La communauté

peut jouir de sa forêt comme elle l'entend sans restriction majeure. Il n'existe de restrictions réelles que sur les pratiques d'exploitation non durable des ressources, les activités dévastatrices et destructrices de ces écosystèmes forestiers. C'est une joie, un

sentiment de satisfaction pour les communautés de voir enfin, l'aboutissement heureux du processus qu'elles ont co-conduit avec les différents acteurs impliqués dans le projet.

Encadré: Faire de l'Education environnementale en milieu scolaire pour un développement durable



Séance de reboisement avec les élèves de l'EPP d'Agou Nyogbo

L'éducation à l'environnement en vue du développement durable est une composante essentielle d'une éducation globale et permanente. Elle doit être organisée de manière stratégique à trouver des formules adaptées pour impliquer diverses couches et atteindre des résultats probants. Et lorsqu'elle est transmise dès le bas âge, l'on peut s'assurer que la relève dispose de bons gestes et attitudes sensibles à des valeurs éco-citoyennes.

En vue de contribuer à ce noble objectif, Inades-Formation Togo avec l'appui de son partenaire KINOME, initie des activités d'éducation environnementale dans des écoles des préfectures de Kloto et d'Agou au Togo. Pour cet exercice, cinq (5) écoles primaires publiques ont été sélectionnées. Il s'agit des EPP de Klomayondi (Fiokpo, Kloto), de Fiamakètodzi (Fiokpo, Kloto), de Adamé (Agotimé, Agou), de Zoukpé (Agotimé, Agou) et l'EDIL de Doglobo (Adzakpa, Agou). Soit un effectif total de 1492 élèves dont 560 filles.

Ce programme d'éducation se veut transformateur. Il vise à former les tout-petits à des réflexes écologiques qui les emmèneraient à adopter des attitudes respectueuses de l'environnement une fois grands. Spécifiquement, l'activité a consisté à développer auprès des apprenants, le goût du reboisement. Ainsi, les enfants ont pu acquérir des notions relatives à la protection de l'environnement, la place d'un arbre dans la vie d'un homme et dans son écosystème. Ils ont pu eux-mêmes pratiquer des actions de reboisement et ont été invités à prendre soin des arbres qu'ils ont mis en terre.

Les premières activités de suivi montrent que les plants mis en terre sont assez bien entretenus par les élèves de ces établissements. On estime à 80 % le taux de survie comparé au reboisement communautaire réalisé avec la population adulte qui lui, a atteint difficilement le taux de 60 % de survie.

Ces chiffres encouragent Inades-Formation Togo à continuer par initier des changements positifs dès le bas âge.

Afin de donner un caractère ludique à l'activité, ces élèves échangent des correspondances avec leurs camarades Français des écoles Orgelet dans le Jura, Capelle les Boulogne Nord, Montval sur Loire dans la Sarthe puis Paul Pert et Léonard de Vinci à Vincennes.

Les échanges tournent autour des questions liées à la mise en terre et à l'entretien des plants, à la présentation des classes, des élèves, du corps enseignant, à la découverte des deux pays à travers dessins et vidéos.

L'éducation environnementale dès le bas âge s'avère être une bonne stratégie pour contribuer efficacement à la prise de conscience collective pour la restauration des écosystèmes naturels.

GOVERNANCE LOCALE INCLUSIVE

Toujours inclure les personnes handicapées dans le développement local



Cérémonie d'ouverture de l'atelier : à la table d'honneur, de la gauche vers la droite, la représentante de CBM, l'adjoint au Maire du Golfe 5 et la Directrice d'Inades-Formation Togo.

Ces dernières années, l'initiation et le renforcement des mécanismes d'inclusion des groupes vulnérables sont recommandés aux acteurs de développement.

Inades-Formation Togo dans sa contribution au développement implémente le projet Communautés Partenaires pour un Développement Inclusif (CPDI) dans les communes d'Agou 1 et Agou 2 depuis janvier 2020. Il est axé sur la prise en compte des besoins des personnes handicapées dans les initiatives locales de développement. Les effets de ce projet se sont vite répandus au-delà des deux communes. Comme des abeilles attirées par le parfum d'une fleur, nombre de communes togolaises ont exprimé le besoin

d'apprendre de cette nouvelle approche de développement inclusif. A cet effet, Inades-Formation Togo et son partenaire CBM, ont élaboré un manuel d'inclusion du handicap intitulé « **Comment prendre en compte l'inclusion du handicap dans les plans de développement ?** ». Il a fait l'objet des ateliers régionaux de vulgarisation dans les 117 communes du Togo.

Au total, 229 conseillers municipaux et agents techniques de mairies ont été outillés sur le processus d'inclusion du handicap au niveau local à travers des ateliers organisés dans les cinq régions économiques du pays. Inades-Formation Togo, fidèle à son approche pédagogique de valorisation des

bénéficiaires des projets antérieurs, a fait témoigner les personnes handicapées de la première phase du projet. Elles ont partagé leurs expériences sur le processus d'inclusion ; de leur discrimination à leur réhabilitation en passant par leur participation citoyenne au sein des communautés avant, pendant et après le projet CPDI, dans sa première phase. Fo Atsou, témoin :

« Je m'appelle **ATSOU Ayissa**. Je suis une personne non voyante vivant à Govié dans la préfecture de Kpélé. Je voudrais à travers ce témoignage remercier Inades-Formation Togo et Cbm pour tout le travail qu'ils ont fait en matière de transformation dans ma vie. En effet, je ne suis pas né non-voyant. Je voyais normalement et allais à l'école. J'ai atteint la classe de première avant que la maladie n'eût raison de mes yeux. J'ai même fréquenté avec le célèbre rocker Togolais feu Jimi Hope (rire). Avant le projet, j'étais hostile et en voulais à tout le monde. J'avais honte de ma situation. Mais avec les différentes formations suivies, je me suis complètement métamorphosé. Cette haine que je nourrissais contre tout le monde a disparu. J'ai compris que je suis aussi un homme et que je pouvais tout faire. J'ai appris à défendre mes droits. Pour la petite histoire, il y avait un de mes créanciers qui ne voulait pas s'acquitter de sa dette. Malgré mes relances, il me narguait. Connaissant mes droits, je l'ai convoqué au commissariat et il m'a rapidement payé.

Aujourd'hui je suis devenu chef d'une grande famille. Avec l'appui financier reçu, je fabrique des craies blanches et de couleurs que je livre à plusieurs personnes dans la préfecture. Je cultive aussi mon champ d'arachide. Aujourd'hui je suis devenu le chef de ma famille. Je suis toujours consulté pour les prises de décision. Bien que je ne voie pas, c'est moi qui gère l'argent... Tout ceci pour vous dire que le projet CPDI a radicalement transformé ma vie. Je n'ai plus honte. Avec ma canne blanche, je me déplace librement. Le handicap n'est pas une maladie ! ».

Cette séquence de partage d'expérience a permis aux participants de mieux appréhender l'approche inclusive du développement local. A la suite des ateliers, des émissions radiophoniques ont été animées afin de partager cette approche de développement avec les autres acteurs locaux de développement et les populations environnantes.

L'accompagnement technique se poursuit pour une effectivité et la pérennité des acquis de la vulgarisation de ce guide pratique pour les acteurs locaux.

Aucun développement n'est possible sans le respect des « Droits humains ».



Des inscriptions sur Tshirt qui mettent l'accent sur les droits humains

Inades-Formation Togo opte pour l'Approche Basée sur les Droits Humains (ABDH) dans ses interventions. C'est une approche qui place l'Homme au cœur de toute action. En collaboration avec son partenaire ASTM, l'organisation met en œuvre à Tchamba, un projet de transition agroécologique et de promotion des droits humains.

L'objectif est de contribuer à opérer un changement de mentalité et de comportement chez les producteurs agricoles et leaders communautaires dans la gestion des ressources naturelles à savoir la terre, l'eau, la flore et la faune. Aussi, est-il question de développer des pratiques agroécologiques et des alternatives économiques afin d'aboutir à un système intégré des exploitations agricoles (productions végétales et animales).

Au cours de cette deuxième année de mise en œuvre du projet, les cinq partenaires de ASTM au Togo (CADR, SALUT, CIDAP, GEMSA, et Inades-Formation Togo), ont été outillés sur l'ABDH. Les cinq organisations ont pour mission d'intégrer ladite approche à leurs plans stratégiques d'intervention afin de la répliquer à l'endroit de leurs bénéficiaires aussi bien les détenteurs de droits (les paysans, les femmes, les jeunes, les handicapés...) que les détenteurs d'obligations (les élus locaux, les leaders communautaires...).

S'en est suivie une campagne de mobilisation et de diffusion du guide simplifié de la déclaration des Nations unies sur les droits des paysans et des autres personnes travaillant dans les zones rurales au profit des cinq cantons bénéficiaires du projet à savoir Adjeidè, Balanka, Goubi, Affem et Koussountou. Des moments de riches partages et de renforcement de capacités pour les bénéficiaires. **M. OLADE**, un paysan relais à Goubi affirme :

« Grâce à l'ABDH à travers les débats causeries, nous avons compris que par la destruction de nos forêts communautaires et l'utilisation intensive des pesticides chimiques nous violons les droits des populations qui ne peuvent plus bénéficier des bienfaits des ressources naturelles que sont nos forêts et nos terres. L'adoption des pratiques agroécologiques permet de lutter non seulement contre les changements climatiques mais aussi de valoriser les droits de l'autrui à bénéficier durablement des ressources naturelles. C'est l'homme qui a changé la nature et donc c'est l'homme qui doit changer de mentalité et réparer ses erreurs ».

En ce qui concerne la valorisation des droits des femmes, des formations sur leurs droits socioéconomiques ont été organisées dans la zone du projet. Aussi, un centre pilote d'alphabétisation fonctionnelle en langue Tem, a-t-il été mis en place dans le canton d'Adjeidè au profit de 20 participants dont 14 femmes. **Mme. Richala** une exploitante agricole à Adjeidè déclare : « Grâce au centre d'alphabétisation, j'ai appris à écrire mon nom et je sais compter l'argent en langue Tem dans mon Groupe d'Épargne et de Crédit « MACHALLAH ». J'ai également été sensibilisée sur les types de violences et les droits liés à l'héritage et au mariage. Je compte partager ces informations avec mon mari, mes enfants et aussi les membres de ma coopérative DIBOBIZANDA ».

Le changement de mentalité nécessite de la patience et tout un mécanisme de mise en œuvre. Des comités de veille ont ainsi vu le jour pour plus de proximité avec la population. Ils travaillent avec la Maison de Justice mise en place par le gouvernement, afin de trouver les meilleures approches de résolution aux problèmes socioéconomiques et fonciers. **Mme Ajara**, une maraîchère à Balanka témoigne : « Je suis la seule fille de mon papa parmi 5 enfants. Notre Papa avait 5 ha de terre. Au moment du partage de l'héritage à sa mort, mes frères ont hérité chacun de 1,25 ha et moi rien, car étant fille. Grâce aux conseils de madame Adebayo, la présidente du comité de veille des droits humains de Balanka, je suis allée voir la Maison de justice à Tchamba. Elle m'a assisté gratuitement et pacifiquement en réunissant ma famille. Et à travers les conseils, mes frères ont accepté de me céder également un ha de terre. Je compte faire du maraîchage écologique sur cette parcelle ».

La maison de justice est une structure qui se trouve à mi-chemin entre les entités juridictionnelles appelées communément tribunaux ou cours et les organes de règlement quotidien des conflits nés entre les concitoyens. Elle a pour mission de régler par le biais de la médiation et de la conciliation, "les petites affaires" entre autres : de dettes, de querelles entre citoyens qui encombrant inutilement les juridictions classiques.

Le projet a permis de sensibiliser pour cette deuxième année de mise en œuvre plus de 400 paysans représentant 24 organisations paysannes de la préfecture de Tchamba sur l'ABDH et les pratiques agroécologiques. La prochaine étape est d'outiller les comités de veille pour favoriser une meilleure promotion des droits humains dans la préfecture.



Une page de la boîte à images sur le respect des droits humains



Une page de la boîte à images sur les pratiques organiques

Encadré : Appui aux AGR



Appui financier à une personne handicapée à Zukpe, canton d'Agotime-Nord dans la commune Agou2

« L'accès des personnes handicapées aux moyens de subsistance s'est accru » tel est formulé le résultat 3 du projet CPDI. Pour se faire, le projet propose d'appuyer financièrement les personnes handicapées et mères d'enfants handicapés pour l'exercice d'Activités Génératrices de Revenus (AGR). En soi, l'appui financier en AGR débute d'abord par l'identification des potentiels bénéficiaires dans les communes ; ensuite elles sont formées pendant deux jours sur l'identification et la gestion d'une AGR. A l'issue, de ces formations, les bénéficiaires élaborent des comptes d'exploitation individuels avec l'appui des Agents Techniques du projet et bénéficient ensuite de l'appui financier pour la réalisation de l'AGR choisie.

Au cours de l'année 2021, 261 personnes handicapées et mères d'enfants handicapés ont été accompagnés à l'initiation et ou à la consolidation de leurs activités génératrices de revenus individuelles. Tous les bénéficiaires ont effectivement démarré leurs

activités et le suivi rapproché permet de poursuivre l'accompagnement technique des bénéficiaires afin de leur permettre d'améliorer la rentabilité de leurs activités. Les activités principales menées se rapportent à l'élevage, le petit commerce de produits divers, l'artisanat et la restauration. En référence à la clause de remboursement de 20 % du montant reçu (montant qui aidera à étendre l'appui aux autres bénéficiaires), les 79 bénéficiaires des deux premières vagues ont déjà remboursé leur montant.

L'appui en AGR est fortement apprécié aussi bien par les bénéficiaires que les autres membres de la communauté. Car cette activité valorise la personne handicapée en mettant en exergue ses capacités et compétences, contrairement aux préjugés traditionnels qui s'attardent sur les incapacités.



Lancement de la Campagne Conscience AlimenTERRE à Lomé

PLAIDOYER

- **Campagne Conscience AlimenTERRE, une campagne dédiée au droit à une alimentation saine et durable face aux dangers des pesticides chimiques, une véritable menace au droit à l'alimentation.**

« **L'Alimentation est un Droit et Manger, un Vote** » ! Le droit à l'alimentation est le droit pour tout citoyen d'avoir un accès régulier, permanent et libre, soit directement, soit au moyen d'achats monétaires, à une nourriture quantitativement et qualitativement adéquate et suffisante, correspondant aux traditions culturelles du peuple dont est issu le consommateur, et qui assure une vie psychique et physique, individuelle et collective, libre d'angoisse, satisfaisante et digne.

Ce droit, clairement exprimé dans des engagements internationaux est remis en cause par l'usage des intrants chimiques dans l'agriculture et met en danger la santé humaine, animale et celle de la terre.

Face à la menace de la réalisation du droit à une alimentation saine et durable, le développement des systèmes alimentaires qui promeuvent une vie digne pour toutes et tous devient dès lors un enjeu majeur. C'est la raison pour laquelle le réseau Inades-Formation a lancé la campagne Conscience AlimenTERRE pour susciter une conscience citoyenne sur la question et mener un plaidoyer auprès des États pour la prise de mesures visant à réduire l'utilisation des pesticides chimiques dans l'agriculture et par la même occasion, accorder une place importante aux intrants agroécologiques.



Lancée officiellement en mars 2021 au niveau régional, Inades-Formation Togo avec ses alliés membres de la PNAFAT et de la COPAGEN a lancé la campagne au Togo le 4 novembre 2021 à Lomé sous le parrainage du Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et du Développement Rural. Ce lancement précédé d'une conférence de presse à l'endroit de 10 médias privés a connu la participation de quatre-vingt-onze (91) personnes venant du secteur public (agriculture, santé, environnement, etc.), de la société civile (qui travaille dans la promotion de l'agriculture familiale), les producteurs membres de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes (CTOP), les artistes, les autorités traditionnelles et les hommes de média.

Au lendemain de ce lancement, divers organes de presse ont sollicité l'institution pour des émissions ; de même que des organisations œuvrant sur la thématique. Les sollicitations ont porté sur l'animation de la semaine des alternatives aux pesticides chimiques avec le réseau des acteurs de l'agroécologie du Togo, la préparation du forum sur le "Lauda to si" de la Commission justice et paix, la préparation de la thèse d'un doctorant sur le foncier.

Au total, 4.696.237 personnes ont été touchées à travers les émissions et reportage radios dans le cadre de cette Campagne. 22 journalistes de 12 médias ont été informés sur la thématique, 242 animateurs des radios partenaires de Radios Rurales Internationales ont participé à la discussion en ligne sur les effets néfastes des intrants chimiques et la Campagne Conscience AlimentTERRE.

En perspective, Inades-Formation Togo prévoit la mise en place d'une équipe de plaidoyer, l'élaboration d'un plan d'actions annuel de la Campagne Conscience AlimentTERRE, la validation du plan d'actions avec au préalable des consultations régionales, des participations aux salons de l'agriculture et aux expositions...

- **La Décennie des Nations Unies pour l'Agriculture familiale (DNUAF) en marche au Togo : un Plan d'Actions National validé (PAN- DNUAF)**



Photo de famille des participants à l'atelier de validation du plan d'action de la DNUAF

En 2021, la PNAFAT sous le leadership du Comité National de Coordination de l'Elaboration (CNCE) présidé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et du Développement Rural (MAEDR), a entamé le processus d'élaboration du Plan d'actions national pour la promotion de l'agriculture familiale au Togo qui a abouti à sa validation **pour la période 2021 - 2030** et structuré suivant le modèle du Plan d'Action Global de la DNUAF. Ce processus a été soutenu, par l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et le FIDA.

L'objectif global dudit plan est de contribuer à améliorer durablement les conditions de travail et de vie des agriculteurs familiaux, à assurer la souveraineté alimentaire et nutritionnelle puis à réduire la pauvreté au Togo. « Spécifiquement, il s'agit de sensibiliser l'opinion publique nationale sur la DNUAF, les enjeux et l'importance du développement de l'agriculture familiale, de promouvoir, défendre, protéger et concrétiser les droits des agriculteurs familiaux, de manière à ce qu'ils soient reflétés dans les cadres législatifs et normatifs togolais ; de mettre en place des mesures juridiques et financières, des politiques,

des programmes et stratégies efficaces, cohérents et favorables au renforcement et à la durabilité de l'agriculture familiale ». Aussi, faudra-t-il promouvoir la consommation locale et la construction de systèmes alimentaires territorialisés sains, inclusifs et durables ; promouvoir la restauration des écosystèmes dégradés et renforcer la résilience des petits producteurs face aux chocs externes y compris le changement climatique.

Inades-Formation Togo, membre actif de la PNAFAT a assuré la Vice-présidence du CNCE dont le secrétariat a été assuré par la CTOP.

PUBLICATIONS

Comment Prendre en compte l'inclusion du handicap dans les plans de développement ?



C'est un manuel qui se veut un guide pratique pour la prise en compte effective des besoins des personnes handicapées dans les plans de développement locaux. Il est dénommé « **Comment prendre en compte l'inclusion du handicap dans les plans de développement ?** ». Accessible à tous les acteurs de développement local, il éclaire sur le processus de prise en compte du handicap dans les initiatives de développement. Il est présenté en format A4 légèrement réduit et est élaboré en blanc-noir avec des illustrations, le tout dans un style de français fondamental caractéristique d'Inades-Formation.

Le manuel d'inclusion du handicap fait 105 pages et est constitué de quatre (4) modules et 18 séquences.

- **Module 1 : l'inclusion, qu'est-ce que c'est ? de quoi parlons-nous ?** Dans cette partie, il est présenté au lecteur les connaissances basiques sur le handicap notamment la définition du handicap, les modèles et types de handicap.
- **Le module 2 porte sur le développement** et offre un paquet d'informations sur le développement et la planification du développement.

- **Au module 3**, le lecteur est invité à appréhender la meilleure façon d'inclure le handicap dans un plan de développement communal à travers le principe de réduction des inégalités.
- Pour finir, **le module 4** est une forme de miroir qui permet aux acteurs locaux d'apprécier le niveau d'inclusion du handicap de leurs plans de développement. Intitulé « comment apprécier la prise en compte du handicap dans un plan de développement local », cette partie fait office d'exercices pratiques d'évaluation de l'inclusion à travers un lot de questions et d'indicateurs.

En résumé, ce manuel nous rappelle que le handicap fait partie de la condition humaine et l'inclusion du handicap est une justice sociale qui trouve toute son essence dans l'approche basée sur les droits humains. Ceci nous interpelle, à agir ensemble dès maintenant en semant les graines d'inclusion dans le nouveau processus de décentralisation qui se veut inclusif.

• Retour d'expérience sur le mentoring



Ce manuel retrace l'expérience du mentoring vécue entre 11 mentors et 19 mentorés dans le cadre de la prestation sur le projet PAEIJ-SP dans la Région des Plateaux. Le mentoring est la mise en relation entre un PEI modèle, expérimenté (mentor) et un PEI débutant, novice (mentoré) dans les chaînes de valeur agricole manioc et soja biologique afin de permettre à ce dernier de se renforcer et de renforcer son entreprise à partir de l'expérience du mentor.

L'expérience pilote a permis de faire des acquisitions par les différents binômes impliqués dans le mentoring. Elles sont relatives à la planification des activités agricoles, aux itinéraires techniques/ bonnes pratiques agricoles et à la gestion des exploitations agricoles, etc. Une expérience réussie, à en croire les bénéficiaires.

« **Le mentoring nous a permis de tisser des relations d'affaires et d'entraide et d'élargir nos réseaux d'information et de communication.** » a déclaré le mentor AFFONLAGOU Noé de la localité Adogbénu (commune d'Anié 2). Et la mentorée AGBOLOUKOUTOU Yawavi de la localité

Madjamakou (Commune d'Ogou 1) d'appuyer : « **Avant le processus mentoring, nous faisons juste le champ parce qu'il faut le faire et ne savions pas si nous allons gagner ou pas. Mais désormais, nous avons appris à professionnaliser notre activité et sommes convaincus que nos rendements vont augmenter. Nous élaborons d'abord nos comptes d'exploitation, ensuite, respectons le calendrier cultural puis définissons des périodes de sarclage.** »

Du côté des mentors, l'on a également appris. « **Le mentoring nous a permis de nous cultiver davantage ; celui qui forme doit aussi se mettre régulièrement à niveau ou encore celui qui arrose est arrosé dit un proverbe. Ça nous a aussi permis de revenir sur les anciennes pratiques sociales (solidarité, cohésion, entraide) en agriculture. Nous avons eu par le mentoring, de nouveaux partenariats avec nos mentorés car le mentoring est avant tout le partage de connaissances et d'expériences.** » KPOSSOU Kossivi.

ETUDES THÉMATIQUES

I- Enquête sur la perception du handicap dans les communes d'Agou 1 et Agou 2



En 2021, le projet Communautés Partenaires pour un Développement Inclusif a fait deux années de mise en œuvre dans les communes partenaires d'Agou1 et Agou 2. Conçu sur la base du constat de la perception négative du handicap conduisant à l'exclusion des personnes handicapées dans les initiatives communautaires de développement, les actions du projet ont œuvré essentiellement au renforcement de capacités et à la sensibilisation des acteurs locaux. Il s'est avéré nécessaire d'apprécier les changements induits par le projet depuis son démarrage. Ainsi, en décembre 2021, une étude dénommée « enquête sur la perception du handicap dans les communes d'Agou 1 et Agou 2 a été initiée et conduite en partenariat avec le cabinet Results Services ».

En effet, l'étude relève une nette amélioration de la perception du handicap dans les deux communes. Qu'il s'agisse des personnes handicapées elles-mêmes ou des différents groupes cibles communautaires notamment les Conseillers municipaux, les agents des services publics, la chefferie traditionnelle, les Comités de Développement à la Base (CDB), les membres des Groupes d'Épargne et de Crédits, les artisans et corps de métiers, il est ressorti unanimement que le projet CPDI depuis son démarrage a permis non seulement de briser considérablement la perception négative des personnes handicapées mais de valoriser la personne handicapée au sein de sa communauté.

Désormais, elles sont mieux acceptées au niveau familial et dans l'espace communal à travers leur implication dans les activités communautaires. L'engagement des communes à l'élaboration des Plans de Développement Communaux (PDC) inclusifs (prenant en compte le handicap), l'élection des personnes handicapées au sein des CDB, la collaboration des conducteurs de taxi-motos et taxis à améliorer leurs services aux personnes handicapées, la mise en place des GEC inclusifs, la construction de rampes au niveau des infrastructures publiques sont des changements directement appréciables du projet CPDI.

La présente étude a également relevé les bonnes pratiques qui méritent d'être renforcées et capitalisées dans le cadre de la mise en œuvre du projet. Il s'agit entre autres de : (i) l'implication de tous les acteurs et actrices au niveau local, (ii) le financement des AGR des personnes handicapées, (iii) la mise en place des Groupes d'Épargne et de Crédit (GEC) inclusifs, (iv) le renforcement des capacités des personnes handicapées et l'animation des émissions radiophoniques par les personnes handicapées. Les recommandations formulées par l'étude sont prises en compte et feront objet d'attention particulière en 2022 et dans la phase d'extension du projet.

II- Etude diagnostique des Fonds de solidarité pour le développement : Fonsdev

Inades-Formation Togo à l'instar des autres Bureaux Nationaux du réseau Inades-Formation a mis en place des structures de financement endogène baptisées « **Fonds de solidarité pour le développement** » en abrégé Fonsdev. Conçus pour être un instrument de Solidarité financière et de financement endogène, au service du développement collectif et individuel, les Fonsdev sont gérés par et pour les paysans. Après plusieurs années d'expériences, il apparaît aujourd'hui opportun d'évaluer ledit instrument, car malgré des résultats encourageants, des menaces réelles pèsent sur sa continuité. Il s'agit entre autres des menaces d'abandon, du relâchement qui s'observe par endroit.

L'étude a consisté à faire une évaluation prospective des Fonsdev et du travail d'accompagnement d'Inades-Formation pour analyser l'efficacité du travail d'accompagnement du bureau national et les défis auxquels font face les Fonsdev dans leur fonctionnement quotidien : les défis de fonctionnement et le défi lié au cadre légal des activités de microfinance ; d'analyser les performances et la qualité des appuis/accompagnement des Fonsdev par Inades-Formation et de proposer des pistes d'actions sous forme de recommandations.

L'évaluation est principalement fondée sur une étude documentaire et une enquête auprès des Fonsdev appuyés et leurs clients, et des autorités locales. Elle a révélé de manière globalement satisfaisante la création de trois (3) Fonsdev qui fonctionnent suivant le modèle de la microfinance communautaire ; la capacité d'auto-gérance des Fonsdev avec l'appui d'Inades-Formation Togo ; l'impact économique et social très positif des actions des Fonsdev au niveau des bénéficiaires.

Toutefois, certaines faiblesses ont été relevées. Il s'agit notamment de l'absence de reconnaissance par les autorités de tutelle qui pourrait tôt ou tard saper la confiance des bénéficiaires ou mettre un terme à l'existence des Fonsdev. Aussi, faut-il souligner que la mise en place et le transfert de compétences à des équipes techniques dédiées à la gestion quotidienne des Fonsdev ne sont pas effectifs. A cela s'ajoutent l'encours de crédit et le nombre d'emprunteurs qui demeure très faible. Les produits financiers quant à eux sont si faibles que les Fonsdev sont loin d'être autosuffisants sur le plan opérationnel.

Par rapport à ces réalités, l'étude recommande :

- **A l'endroit d'Inades-Formation Togo, de :**
 - créer une structure nouvelle qui servira leur noble cause à travers une stratégie adéquate ;
 - négocier avec une structure existante la reprise des Fonsdev en guichets/agences ;
 - étudier la possibilité de changement de vision de l'initiative et donc d'activité des Fonsdev.
- **A l'endroit des dirigeants des Fonsdev, de :**
 - accroître les actions de promotion des services auprès des populations des zones d'intervention ;
 - travailler à inverser la tendance du taux de recyclage de l'épargne et la proportion d'emprunteurs par rapport aux membres afin d'accroître la productivité et la rentabilité.

PARTICIPATION À LA VIE DES RÉSEAUX

- Inades-Formation Togo préside la **PNAFAT** (Plateforme Nationale de Promotion de l'Agriculture Familiale). Au cours de cet exercice, l'institution a conduit le processus d'élaboration du PAN /DNUAF Togo au sein du Comité National de Coordination de l'Elaboration. Elle est représentée par la Directrice et, les chargés de programme PADAF et PATARRC. Inades-Formation Togo et la CTOP assurent le leadership au sein de la plateforme. Comme perspectives, l'institution veut renforcer sa présence au sein des Plateformes régionales (PRAFARE) à travers les équipes terrain.
- Inades-Formation Togo est le point focal de la **COPAGEN**. Entre autres activités réalisées cette année, le 15^e Forum régional de la COPAGEN sur le thème : « La problématique des semences maraîchères dans les systèmes alimentaires durables territorialisés en Afrique de l'Ouest », l'AGO en mai 2021, l'atelier sous régional de définition de la stratégie de plaidoyer des OSC pour une gouvernance foncière responsable, inclusive, équitable et durable en Afrique de l'Ouest en juillet 2021 et l'atelier national d'information et de sensibilisation sur les risques liés à l'utilisation des pesticides de la chimie de synthèse dans l'agriculture au Togo en novembre 2021. L'institution est représentée par la DBN et le Chargé de programme PATARRC. Comme perspective, il faut redynamiser la COPAGEN Togo, tenir une AGO, revoir les textes, faire confirmer les adhésions, payer l'adhésion et assurer la cotisation de la COPAGEN Togo au niveau régional.
- Inades-Formation Togo assure la présidence du **COSCREMA** (Collectif des Organisations de la Société civile de la Région Maritime). Au cours de cette année, le Conseil d'Administration a tenu une réunion de redynamisation dudit collectif. L'institution est représentée par la DBN.
- Inades-Formation Togo est membre de la **FONGTO** (Fédération des ONG du Togo). Au cours de cet exercice, l'institution a participé à des rencontres sur invitations. Elle est représentée par la DBN. Comme perspectives, Inades-Formation Togo devra intégrer les groupes thématiques et honorer ses cotisations annuelles afin de prendre part à l'AGO.
- Inades-Formation Togo est membre de la **SNE** (Synergie Nationale d'Engagement). L'institution assure le Secrétariat Général du comité national de pilotage et est le point focal de la Synergie Régionale d'Engagement Maritime. Au cours de cet exercice, l'institution a participé au forum sur le foncier en juin 2021, à la réunion semestrielle du Comité National de Pilotage (CNP) en août 2021 pour définir les stratégies de mobilisation des ressources pour l'animation de la SNE. Elle a organisé en novembre 2021, une réunion de la SRE et formulé des actions à réaliser pour les 3 prochaines années. Elle est représentée par la DBN et le Chargé de Programme PATARRC.
- Inades-Formation Togo est membre depuis novembre 2021 du **RÉNAAT** (Réseau National des Acteurs de l'Agroécologie du Togo). Il a participé au cours de cet exercice aux réunions mensuelles du Conseil d'Administration et à l'atelier de renforcement des capacités des acteurs sur les alternatives aux intrants chimiques à travers le projet PIAC (promotion des alternatives aux intrants chimiques). Inades-Formation Togo est représenté par la DBN et le Chargé de Programme PATARRC.



PRESTATIONS

En 2021, Inades-Formation Togo a encore mis ses compétences au services des partenaires à travers deux prestations de service : l'appui-accompagnement des primo entrepreneurs de proximité des bénéficiaires du Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP) et la mise en œuvre du parcours de formation du personnel de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes (CTOP) dans le cadre du projet Service et plaidoyer des Organisations Paysannes (SEPOP).



Suivi des champs de manioc dans le cadre du mentoring

Mission d'appui-accompagnement des primo entrepreneurs de proximité des bénéficiaires du Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP)

Dans le cadre du Projet d'Appui à l'Employabilité et à l'Insertion des Jeunes dans les Secteurs Porteurs (PAEIJ-SP), Inades-Formation Togo a été mandaté pour l'appui à l'entrepreneuriat et à l'accompagnement post-crédation d'entreprises dans des chaînes de valeurs agricoles des primo entrepreneurs, des agrégateurs et des PME/PMI dans les régions Maritime et des Plateaux. Les activités identifiées et les résultats obtenus sont entre autres :

- **le renforcement des capacités en cascade des primo entrepreneurs**
Les primo entrepreneurs ont été renforcés sur plusieurs thèmes en vue d'être outillés pour bien gérer leurs exploitations. Une vingtaine de modules de formation a été développée à leur endroit dont entre autres : Rentabilité d'une exploitation, Comptabilité simplifiée, Gestion de crédits, Mise en marché et marketing des produits agricoles, Gouvernance des entreprises agricoles, Suivi et évaluation d'une activité.
- **l'appui-accompagnement des Primo Entrepreneurs Individuels (PEI), des Primo Entrepreneurs Groupements (PEG), des Petites et Moyennes Entreprises (PME) et des Petites et Moyennes Industries (PMI)**
Inades-Formation Togo a fourni un appui-accompagnement de proximité à 689 Primo Entrepreneurs Individuels (PEI) et 956 Primo Entrepreneurs en Groupements (PEG) sur les itinéraires techniques de production du soja biologique et du manioc. Une expérience de mentoring dans les chaînes de valeur agricole manioc et soja biologique a été partagée entre 11 mentors et 19 mentorés.
- **la formalisation des organisations bénéficiaires**
Les PEG ont été appuyés dans leurs formalisations en des sociétés coopératives selon l'acte Uniforme de l'OHADA. 77 PEG ont été immatriculés et 30 dossiers sont en cours d'immatriculation à la Direction de la Formation de la Diffusion des

Techniques et des Organisations Professionnelles Agricoles (DFDTOPA).

- **la capitalisation et communication**

Les radios locales ont été mises à contribution à travers des émissions pour communiquer sur les acquis de la mission et l'importance pour les producteurs, primo entrepreneurs de se mettre en coopérative. Un livret a été produit sur l'expérience

de mentoring pour toutes fins utiles.

- **la synergie avec les acteurs et le reporting**

Les cadres de concertation ont été mis en place pour pérenniser les actions du projet dans les communes touchées. Sur la mission, 9 cadres ont été mis en place dans les communes de l'Est-Mono 1, l'Est-Mono 2, Anié 2, Wawa 1, Wawa 3, Ogou 1, Yoto 1 et 3, Haho 1 et Haho 3.

Mise en œuvre du parcours de formation du personnel de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes (CTOP) dans le cadre du projet Service et plaidoyer des Organisations Paysannes (SEPOP) /AFDI

Atelier de cadrage dans le cadre du parcours de formation des salariés de la CTOP



Dans le cadre de la mise en œuvre de son projet intitulé « Services et Plaidoyer pour les Organisations Paysannes » (Sepop) qui vise à contribuer au développement durable du secteur agricole à travers le renforcement des OP et leur pérennisation, l'association Agriculteurs français et développement international (AFDI) a confié à Inades-Formation Togo, une mission de prestation de service relative à la mise en œuvre du « **Parcours de formation des salariés de la Coordination Togolaise des Organisations Paysannes et des Producteurs (CTOP) - Togo** ».

Le principal objectif de cette formation est de contribuer de manière significative, d'une part à l'efficacité de la mise en œuvre des programmes/projets/activités de formation des OP, et d'autre part, au développement institutionnel de la CTOP, incluant la prise en compte des droits humains en particulier les problématiques liées au genre, aux jeunes et à l'inclusion.

La mission dévolue à Inades-Formation Togo vise à apporter un appui technique à l'élaboration et à la mise en œuvre du parcours de formation des salariés de la CTOP au Togo. Cette mission conduite en collaboration avec Afdi, s'organise autour de trois objectifs spécifiques : (i) fournir une expertise technique pour développer le parcours de formation des salariés (contenu des modules, approche et outils pédagogiques); (ii) définir le dispositif de mise en œuvre du parcours de formation ; (iii) mettre en œuvre le parcours de formation défini.

Ce parcours est conçu autour de quatre (4) modules de formation comprenant : (i) dynamiques paysannes, (ii) enjeux du développement durable, (iii) cadre politique et réglementaire et (iv) outils de travail.



VIE ASSOCIATIVE

La 21^e AGO engage les associés dans la concrétisation de la DNUAF et de la Campagne Conscience AlimenTERRE au Togo et renouvelle son Conseil d'administration

La 21^e Assemblée Générale Ordinaire d'Inades-Formation Togo s'est tenue le samedi 17 avril 2021 en respect des statuts et règlement intérieur en vigueur. Elle a réuni quarante-huit membres associés et une dizaine de partenaires autour du thème : " La décennie des Nations-Unies pour l'agriculture familiale (DNUAF 2019 - 2028) au Togo : rôle et place d'Inades-Formation Togo en tant que mouvement social " et le lancement de la campagne Conscience AlimenTERRE.

Outre la journée de réflexion consacrée aux deux thèmes, les membres associés ont écouté le rapport moral, technique et financier soumis par le Conseil d'Administration. Les associés ont apprécié avec satisfaction le bilan de l'exercice en dépit de la pandémie de la Covid-19. Au total, 07 projets et cinq (5) prestations de services ont été réalisés.



Participants à la 21^e AGO

A cette AG, les membres associés ont salué la mémoire d'un des leurs, René SEGBENOU, arraché à leur affection quelques jours avant la tenue de l'AG. Feu René fut membre associé d'Inades-Formation Togo et International, ex-Secrétaire Général du réseau Inades-Formation, engagé au sein de la COPAGEN dont il fut membre fondateur et personne-ressource, grand combattant pour les semences paysannes, la biosécurité, l'agroécologie...

La 21^e AG a été également l'occasion pour renouveler le Conseil d'Administration.

Le président sortant Monsieur Boukari AYESSAKI ainsi que la vice-présidente Madame Ekpetsi GOTO BOUKA, ont été reconduits à leurs postes. Monsieur Yawo TOKPA et Madame Kayissan EKOUE membres de l'ancien conseil ont été aussi réélus. Trois nouvelles têtes ont fait leur entrée. Il s'agit des sieurs Kwami N'Key AMONA, Semekonam Kofi AGAH et Kokou ZOUPOYA. Ce conseil de 7 membres va présider la destinée de l'association pour les trois prochaines années.

ANNEXES

Annexe 1 : Membres du Conseil d'Administration d'Inades-Formation Togo (2021-2023)



Noms des figurants de la gauche vers la droite :

01	M. TOKPA Yawo	Membre
02	M. ZOUPOYA Kokou	Membre
03	Mme GOTO BOUKA Ekpetsi Chantal	Vice-Présidente
04	M. AYESSAKI Boukari	Président
05	Mme EKOUE Kayissan	Membre
06	M. AMONA Kwami N'key	Membre
07	M. AGAH Semekonam Kofi	Membre

Annexe 2 : Liste du personnel (par équipe projet)



**Mme ADOUSSI
HOUETOGRON Sélome,**
Directrice du Bureau National

Personnel administratif et d'appui en poste à la direction nationale



M. NIPASSA Kwadzo, Chef
du Service Administratif
et Financier



Mlle HOUNSIMÉ Evédoh
Kadokpè, Chargée de
Communication



M. MAKENOU Tchoekewo
Roger, Chargé du
Programme (PATARRC)



M. AMENYAHOU Komi, Chargé
du Programme (PADAF)



Mme SASSABI
TCHANGAYE Hodalo,
Chargée du Programme
(PAGoL)



M. DOUTI Makoabate,
Comptable



DOULABE Koffi Anaté,
Assistant au service
administratif et financier



M. AFFO Ismailam, assistant
aux ressources humaines



Mme AKAKPOVI
AVODANOU Séfako
Améley, Assistante de
Direction



Mme TOKPA WOEDEME
Mawuli Afi Coco, Chargée
du standard et de l'accueil



Mlle LOMBO Assolima,
Bibliothécaire



M. KPLOMEDO Koku Mawuko,
Chauffeur - mécanicien



M. SEBO Aboubakar,
Agent de liaison



M. LAWSON Latévi
Héthéli N., Chargé
d'entretien

Projet Communautés partenaires pour un développement inclusif



M. KPODAR Folly Mawulé
Agent Technique
Commune Agou 1



M. DJAMGBEDJA-YABOUE Kossi
Agent Technique
Commune Agou 2

Projet Valorisation des Vivres de Souveraineté



M. GUENOU Kossi
Tsoekem
Agent Technique PADAF
Préfecture d'Amou



M. BIEM Wolanya
Agent Technique PADAF
Préfecture d'Amou



M. GOZO Komlantsè
Agent Technique Chargé
de la microfinance
communautaire



M. ADOGLI Kossi Biova
Agent Technique PADAF
Localité : Ahépé,
Ati-Atovou, Yobo-Sédzro

Projet Communautés Résilientes aux changements climatiques dans les préfectures d'Agou et de



M. MENSAH Kossi
Agent Technique
PATARRC - Projet CRCC
Préfecture d'Agou



M. ATARA Lébém Léwa
Agent technique
PATARRC - Projet CRCC
Préfecture d'Adéta

Projet d'appui à la transition agroécologique / cantons de Sissiak et Doukpergou / région des savanes



M. DJANAME Lengue
Chef projet



M. NOUANOU Laré
Damgal
Responsable
suivi-Evaluation



M. AGBEMAVI Mensa
Chauffeur
Mécanicien



M. DOUTI Dokitiebe
Agent technique

Projet de transition agroécologique et promotion de droits humains à Tchamba



M. ALFA Essodong
Assistant projet



M. BANGUINA Toguina
Agent Technique

Projet Gestion durable des terres et des forêts dans les régions Centrale, de le Kara et des Savanes



M. MAKAYABA
Mabadjema
Chef projet



M. TCHALLA Essoninam
Chauffeur-mécanicien



M. AFETO Koffi
Agent Technique



M. ADESSOU Makafui
Agent Technique



M. NUTSUDZIE Kodzovi
Seyram
Agent Technique



Mme GNANDI Rosine
Assana
Secrétaire comptable

Projet renforcement de la filière « poudre de feuilles de moringa »



Mlle SATIGOU Damigou,
Agent technique

Equipe sur la mission avec le PAEIJ-SP



M. AGBOGBAZE
Chef Mission



M. NANKOL Bilabiyiti,
Chargé de Suivi
Evaluation et Mentoring



M. AWAGA Kossi Sitso
Superviseur



M. MONKPOH Kodjo
Superviseur



M. TETEVU Kodjovi Edi
Superviseur



M. SEWONOU Koffi
Bernard
Animateur



M. DANSOU Koffi Sodzine
Animateur



M. GBEGNON Koami
Animateur



M. HABIAH Kossi Firmin
Animateur



M. ETSE Kokou Mensah,
Animateur



Mlle KPELOU Pinanwè,
Animatrice



M. GUIDIKOSSI Kokou,
Animateur



M. KONLAMBIGUE
Damparou Germain,
Animateur



M. ALLOKPENOU
Abdoul-Azize,
Animateur



M. POUDEMABIYA Koffi
Animateur



Inades-Formation Togo sollicite votre aide pour financer ses activités à travers le FONDAFRICA. C'est un mécanisme qui aide l'institution à autofinancer des services que les populations rurales sollicitent. Toute personne de bonne volonté et de toutes catégories socio-professionnelles peut contribuer au Fondafrica.

Chers donateurs d'hier, d'aujourd'hui et de demain,

Dans le cadre de notre mission d'appui accompagnement du monde rural en vue de son auto-promotion, vous avez encore une fois tenu à votre engagement par l'apport de vos dons au Fondafrica (Fonds africain d'appui au développement rural) pour la poursuite des activités du Bureau national.

C'est ici le lieu pour le Bureau national, de vous adresser ses sincères remerciements pour l'intérêt ultime que vous portez à la cause du monde rural.

Durant l'exercice écoulé, nous avons enregistré un montant total de cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille francs (597.000 F) sur les deux millions trois cent cinq mille francs (2.305.000) prévus.

C'est pour nous un impératif de redynamiser l'activité de levée du Fondafrica pour la rendre plus viable et efficace. Nous savons compter sur votre mobilisation pour atteindre les objectifs du Fonds.

Alors, mettons nos efforts en commun pour relever le défi du Fondafrica, c'est-à-dire le financement du développement de l'Afrique par les Africains !

Merci.

COMMENT CONTRIBUER AU FONDAFRICA ?

- 1. Dons en espèces : de 1F jusqu'à l'infini (liquidité ou chèque) Dons en nature (produits ou outils agricoles et d'élevage, produits manufacturés, etc...)**
- 2. Achat d'articles de promotion ; délégation de fonds ou de biens immobiliers ;**
- 3. Legs ;**
- 4. Volontariat ou bénévolat pour organiser les campagnes de collecte de fonds et toutes autres activités.**

NB : Remplir la fiche d'engagement et la déposer au Secrétariat.

⁴ La fiche est annexée au présent rapport



Servir le bien commun



Fiche d'engagement au FONDAFRICA

Oui, je soutiens Inades-Formation Togo pour réaliser les actions en faveur d'un monde rural, prospère et influent.

Je fais un don de :

500 F 1 000 F 2 000 F 5 000 F 10 000 F

Autres (Précisez autre montant)

- Je souhaite vous aider régulièrement
- Je souhaite vous accordez un temps d'antenne (radio, télé), une page de journal ou une visibilité sur mon site

MES COORDONNEES

Mme. Mlle. M.

Nom :

Prénoms :

Adresse :

E-mail :

BP :

Ville :

Téléphone :

Date de naissance :

Merci d'adresser votre chèque au N° : IBAN TG024 01039 020042101001 69 BTCI

Et accompagné de ce bulletin à l'adresse postale :

7 BP. 12472 Lomé 7
 Av de la chance, bretelle de Bè klikamé
 Carrefour GTA, non loin de Prudential Beneficial Life Insurance
 Tél : +228 22 25 92 16 • 91 38 53 32 | E-mail : inadesformation.togo@inadesfo.net
 Facebook : Inades-Formation Togo
 www.inadesformation.net

Fiche d'évaluation et de suivi du rapport d'activités⁵

Chers partenaires,

Merci d'avoir évalué le rapport d'activités de l'année 2019. Vos observations sont objectives et les suggestions ont été prises en compte. Néanmoins, nous ne nous lasserons jamais de recourir à vous, toujours dans le but de nous améliorer. Nous vous prions donc cette année encore, de bien vouloir répondre à ce questionnaire. Merci.

Quelle appréciation, faites-vous de la présentation du présent document :

		Oui	Non	A améliorer	Propositions d'actions d'amélioration
Observation de forme	Le document est-il attrayant, lisible et compréhensible ?				
	Les actions sont-elles parfaitement illustrées ?				
	Comment appréciez-vous le style rédactionnel ?				
Observation de fond	Comment appréciez-vous la pertinence des projets réalisés par rapport aux besoins des secteurs que nous abordons ?				
	Comment appréciez-vous l'impact de nos actions sur les populations cibles ?				
	Pensez-vous que les populations cibles aient été suffisamment impliquées dans les différents projets ?				
	Pensez-vous que nos actions contribuent au développement économique et social des communautés rurales ?				

1- Considérez-vous le contenu pédagogique explicatif ? pourquoi ?

.....

.....

.....

2- Il y a-t-il des informations auxquelles vous n'avez pas accès ? Lesquelles ?

.....

.....

.....

Autres commentaires

.....

.....

.....

Votre identité :

Nom :

Prénoms :

Organisation :

E-mail :

Tél :

⁵ Prière retourner la présente fiche à la direction d'Inades-Formation Togo une semaine après réception du rapport marketing. Vous pouvez aussi le scanner et nous l'envoyer sur : inadesformation.togo@inadesfo.net ou sur charlotte.hounsime@inadesfo.net

Inades-Formation est présent dans dix pays de l'Afrique avec son Secrétariat Général à Abidjan en Côte d'Ivoire

SECRETARIAT GENERAL	Rue C 13 Booker Washington - 08 BP 8 Abidjan 08 Tél. (225) 22 40 02 16 - Fax (225) 22 40 02 30 08 E-mail : ifsiege@inadesfo.ci - http:// www.inadesfo.org
Burkina Faso	995, avenue du Conseil de l'Entente, Secteur 9 01 B.P. 1022 Ouagadougou 01 Tél : (226) 50 34 28 29 / 50 34 03 41 - Fax : (226) 50 34 05 19 E-mail : inadesb@fasonet.bf
Burundi	9, Boulevard de l'Uprona B.P. : 2520 BUJUMBURA Tél : (257) 22 22 25 92 / 22 22 65 49 - Fax : (257) 22 22 65 86 E-mail : inades@cbinf.com
Cameroun	B.P. 11 YAOUNDE Tél : (237) 22 21 15 51/22 21 17 48 - Fax : (237) 22 21 11 44 Antenne de BAMENDA PO Box 252 Tél : (237) 33 36 11 80 - Fax : (237) 33 36 15 17 Antenne de MAROUA BP 167 Tél : (237) 22 29 13 82 - Fax : 22 29 30 24
R. D. Congo	B.P. 5717 KINSHASA-GOMBE Tél : (243) 15 16 43 30 Fax : (322) 706 58 73 Antenne de KANANGA B.P. 70 Luluabourg - Kasai Antenne de KIKWIT BP 254 Kikwit (Bandundu)
Côte d'Ivoire	B.P. 1085 Cidex 1 ABIDJAN 28 Tél : (225) 22 50 40 71 Fax : (225) 22 50 40 72 E-mail : ifciab@avisoci
Kenya	PO Box 1905 Machakos Tél : (254) 202 63 56 06 - Fax : (254) 442 03 19 E-mail : inadesformation.kenya@inadesfo.net
Rwanda	B.P. 866 KIGALI Téléphone : (250) 58 47 13 Fax : (250) 58 26 12
Tanzania	P. O. Box 203, Area C, Plot No.7, Block 20, Dodoma, Tanzania, Tel. : (026) 235 42 30, Fax : (026) 235 47 22, E-mail : inadesformation.tanzania@inadesfo.net Skype : inades.formation.tanzania2
Tchad	B.P. 945 N'DJAMENA Tél : (235) 22 51 70 24 - Fax : (235) 22 51 52 70 Antenne de MOUNDOU Tél : (235) 69 14 99 E-mail : inades.antenne@intnet.td
Togo	Avenue de la Chance, 7 B.P. 12472 Lomé 7 Tél : 00 (228) 22 25 92 16 91 38 53 32 E-mail : inadesformation.togo@inadesfo.net



 @inadesformationtg
 @InadesTogo

 +228 22 25 92 16
 +228 91 38 53 32

inadesformation.togo@inadesfo.net 
<http://www.inadesformation.net> 

Av de la chance, bretelle de Bè klikamé 
Carrefour GTA, non loin de Beneficial Life 